

COMMUNIQUÉ CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Juin 2013 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- ☞ La convention de lecture publique passée avec le Département de Maine-et-Loire est renouvelée. L'engagement de la commune est de 1 500 euros par an au bénéfice de l'association Bibliothèque Robert d'Arbrissel (1€/ habitant).
- ☞ L'année scolaire 2013/2014 prévoit une rentrée avec moins d'élèves (voir article paru dans une précédente édition du journal local). Le Conseil Municipal ne changera rien aux moyens déjà mis en œuvre (financiers ou personnels). Il désapprouve cependant le départ d'enfants vers d'autres écoles voisines, bien que surchargées. Il rappelle l'existence de la garderie périscolaire.
- ☞ Le Plan Local d'Urbanisme a été validé et publié au début de l'année 2013. Aucun recours n'a été intenté dans les délais contre son contenu. Il ressort aujourd'hui qu'il est opposable à tous. Cependant si quelques erreurs matérielles étaient décelées et signalées, elles pourraient faire l'objet d'une étude particulière et être rectifiées lors d'une prochaine modification du PLU.
- ☞ Différents devis ont été acceptés pour des remplacements de lampes d'éclairage public.
- ☞ La redevance due par France Telecom pour ses réseaux s'élèvera à 1 984 euros.
- ☞ Une décision modificative budgétaire a été prise en fonctionnement pour 12 413 euros et en investissement pour 11 413 euros.
- ☞ Le Conseil Municipal a approuvé un aménagement de sentier piétonnier qui pourrait trouver place entre les deux ruisseaux du quartier des Roches. Il est favorable à l'achat, l'échange ou la vente de fonds de parcelles selon des modalités qui seront à déterminer après une étude d'aménagement. Il a rappelé qu'à cet effet des emplacements réservés ont été inscrits au Plan Local d'Urbanisme et pourront être mis en œuvre le moment venu.
- ☞ Concernant la Mise en Tourisme du village, celle-ci continue selon les prévisions et possibilités de financement au titre des Villes et Villages Remarquables de l'Anjou et des autres partenaires financiers (Etat/ Région/ Département).
- ☞ L'aménagement de la Place des Plantagenêts et de la Fontaine, la mise en lumière du centre étant terminés au titre de la première tranche de travaux, la deuxième tranche débutera en septembre prochain. Les travaux concerneront le réaménagement de l'avenue Rochechouart.
- ☞ Dans les programmes suivants, les travaux de la rue Robert d'Arbrissel permettront l'arrivée des touristes venant du parking (à créer) qui sera situé entre les impasses de Beaulieu et des Moulins.
- ☞ Une réflexion est lancée sur un projet intercommunal d'accueil sur ce même secteur en conformité avec les attentes du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et la Mission Val de Loire (gîte de groupe).
- ☞ Le secrétariat de mairie verra le départ prochain du Secrétaire de Mairie, appelé à faire valoir ses droits à la retraite. Son remplacement sera programmé pour le 1^{er} octobre 2013.
- ☞ Différents devis ont été acceptés à savoir :
 - Entreprise DILLAY pour l'aménagement d'une parcelle pour Personne à Mobilité Réduite, parc Ste-Catherine pour 4 485 euros TTC
 - Changement de portail au cimetière et à l'école élémentaire par l'entreprise JADEAU pour 4 500€.
- ☞ L'aménagement de la voie « Rond-Point des Roches » vers « la Socraie » nécessitera une étude sur l'eau, d'un coût de 3 500 euros environ. Elle sera à programmer le moment venu.
- ☞ D'autres informations ont été données au Conseil Municipal sur les Petites Cités de Caractère, le jumelage avec Florenville en Belgique et la création du Grand Saumurois (64 communes, bassin de 100 000 habitants).
- ☞

Le prochain Conseil Municipal est programmé la 4^e semaine de juillet.

Le 24 Juin 2013,
Le Maire,
R. CATIN